

# Bulletin Municipal



## Le mot du Maire

Chères Pétrubosciennes, chers Pétrubosciens, chers amis.

Je m'adresse à vous en cette fin d'année avec une grande émotion. Depuis notre élection, j'ai à cœur que ce mandat reflète des valeurs importantes à mes yeux : la proximité, le contact et l'action concrète. Avec les adjoints et les conseillers municipaux, nous agissons dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Ainsi, nous sommes à l'écoute de nos administrés et prenons en compte leurs remarques constructives et non pas des critiques infondées. C'est une responsabilité lourde mais exaltante.

Notre investissement à tous auprès de notre commune est quotidien ; nous ne comptons pas nos heures passées en mairie ou sur le terrain.

Durant les deux longues années « COVID », votre conseil municipal s'est réuni à de nombreuses reprises. Je remercie d'ailleurs les adjoints et les conseillers municipaux pour leur travail en son sein. Dans mon propos, j'associe les agents municipaux et les membres du CCAS qui se sont impliqués sans relâche à nos côtés. Nous avons tout mis en œuvre pour que notre belle commune de SAINT-PIERRE-LES-BOIS et ses habitants souffrent le moins possible de cette situation difficile et inédite. Nous avons été auprès des personnes âgées ou en difficultés.

De plus, nous avons permis à notre seul commerce de bénéficier de plusieurs mois de loyers gratuits afin de compenser la fermeture imposée par les autorités.

Cette année, la vie a repris son cours normal. Néanmoins, le virus est toujours présent, nous devons tous rester vigilants.

Pour continuer dans les remerciements...Nous avons la chance d'avoir sur notre commune une école composée d'une classe unique, regroupant tous les niveaux de la maternelle au CM2. Je remercie très sincèrement notre professeure des écoles de son implication dans la réussite scolaire de nos enfants et dans la commune comme par exemple faire participer les enfants aux cérémonies patriotiques.

Je clôture les remerciements justement en remerciant notre secrétaire de mairie qui a su s'impliquer dans la vie de la commune et qui est à l'écoute de la population locale, ainsi que toutes celles et ceux qui œuvrent à l'action commune ; celles et ceux aux attitudes positives ; celles et ceux qui trouvent une solution à chaque problème et non un problème à chaque solution.

En ce qui concerne les différents projets de la commune, nous avons continué les travaux de voirie dans le bourg et les routes communales. Si les finances nous le permettent, nous prévoyons d'améliorer l'année prochaine une ou deux autres routes. Notre employé communal a pu entretenir les accotements et commencer à broyer les « bouchures », à l'aide de nos équipements achetés l'année passée.

Afin que vous soyez tous informés de l'actualité de la commune et des évènements à venir, nous allons installer des panneaux d'affichage à La Perruche, Maisaudon, La Valette, et Le Carroir.

En 2023, comme pour chacun d'entre nous dans la gestion de notre budget personnel, nous allons devoir faire preuve d'une grande vigilance concernant les finances de la commune. L'augmentation des coûts de l'énergie a entraîné le vote, par le dernier Conseil municipal, de l'extinction de l'éclairage public de 22 heures à 6 heures toutes les nuits comme cela se fait déjà dans de nombreuses communes du département.

Concernant les dates à retenir, le rendez-vous des aînés se déroulera le **dimanche 11 décembre 2022** à la salle communale. Un repas sera servi par « L'Etable Gourmande » du Châtelet.

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu, pour la première fois de notre mandat, le **samedi 14 janvier 2023 à 18 heures** dans notre salle communale. Nous sommes très heureux de pouvoir vous retrouver et nous espérons que vous pourrez y participer en nombre afin de passer une soirée agréable.

Ces moments de convivialité sont importants et façonnent les liens au sein de notre communauté villageoise. Un colis sera confectionné et remis par les membres du CCAS aux personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas.

Permettez-moi, au nom du conseil municipal, de vous souhaiter une très bonne année 2023. Que celle-ci vous apporte santé, joie, bonheur et paix.

Claude SCHNÜRER Maire de Saint-Pierre-Les-Bois

## Informations Pratiques

### Mairie

Téléphone:

02.48.56.20.43

Mail:

[mairie.st.pierre.les.bois@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.pierre.les.bois@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi 8h-12h 13h-17h

Mardi 13h-17h

Mercredi 8h-12h

Jeudi 8h-12h 13h-17h

Vendredi 13h-17h

### Pour être alerté

Vous pouvez télécharger sur votre téléphone portable l'application INTRAMUROS qui vous permettra d'alerter et d'être alerté sur les événements de la commune et de la communauté de communes

### Site internet

[www.saintpierreslesbois.fr](http://www.saintpierreslesbois.fr)

## Les Travaux

- **Salle des Fêtes:** suite à la sécheresse, des fissures étaient survenues sur les murs de la salle des fêtes. L'assureur de la commune a consenti à lui octroyer une indemnisation afin de faire procéder aux réparations. Une entreprise est donc intervenue cet été en injectant une résine ayant pour but de consolider les fondations.
- **Busage de la route du Coursat:** Dans le but de faciliter l'accès aux habitations, et dans l'esprit des travaux déjà réalisés dans la commune, le fossé (côté gauche direction Ils Saint Roch) de la route du Coursat a été busé, maintenant ainsi l'écoulement des eaux.



## Eco-pâturage

La commune a conventionné avec un particulier afin de faire paître des moutons sur les parcelles autour des étangs de Bois Doré. Cette décision a été motivée par la volonté de réduire le coût d'entretien de cet espace, ainsi que le bilan carbone de la commune.

## LES ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- **Repas des aînés:** Après deux années marquées par le Covid, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de proposer à nos aînés de se réunir autour d'un repas organisé à la salle polyvalente afin de célébrer les fêtes de fin d'année. Pour celles et ceux ne pouvant ou ne désirant pas se déplacer, un colis a été offert.
- **La Banque alimentaire:** sur demande formulée auprès de l'assistante sociale, et après accord de la mairie, les personnes qui en ressentiraient le besoin peuvent demander à être inscrites à la Banque Alimentaire et ainsi recevoir, une fois par mois, un colis de denrées alimentaires.
- **L'aide au permis de conduire:** le CCAS renouvelle l'offre d'aide de 100€ aux jeunes de la commune qui souhaitent passer le permis de conduire (sur justificatif).

## Informations Pratiques

### **Tarifs des photocopies**

A4 noir: 0€25  
A4 couleur: 0€50  
A3 noir: 0€40  
A3couleur: 0€80

### **Tarifs de location de la salle des fêtes (50 pers maximum)**

Résidents de la commune:  
du 01 oct au 30 avril: 100€  
du 01 mai au 30 sept: 90€  
Hors commune:  
du 01 oct au 30 avril: 120€  
du 01 mai au 30 sept:100€

### **Tarifs des concessions**

Emplacement dans le  
cimetière, concession  
perpétuelle:  
-1,40m x 2,40m  
(1 ou 2 places).....400€  
-2,40m x 2,40m  
(2 ou 4 places).....800€  
-3,20m x 2,40m  
(3 ou 6 places).....400€  
1 case en columbarium  
pour 30 ans:.....600€  
Jardin du souvenir...Gratuit

### **Tarifs de la pêche**

-5€ la journée  
-10€ la nuit  
-30€ la semaine  
ouverture courant avril et  
fermeture fin octobre

### **Tarifs école**

Cantine: 3,83€ le repas  
Garderie: 2,00€ la journée

## Coup d'oeil sur le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Mis en oeuvre par le Conseil Départemental, le CLIC offre une aide dans les démarches liées à la perte d'autonomie des personnes âgées.

Le CLIC (Centre local d'information et de coordination) est un point d'information local dédié aux personnes âgées ainsi qu'à leur entourage, et de manière plus générale à toutes les personnes impliquées dans la perte d'autonomie des seniors.

Il a pour but de faciliter l'accès des personnes âgées à leur droit en mettant en relation les différents professionnels concernés.

Le CLIC peut être contacté pour un simple conseil mais également pour un accompagnement dans les démarches relatives à la perte d'autonomie.

L'accueil, l'information et les conseils sont personnalisés, gratuits et confidentiels.

Pour toute information, contactez le CLIC de Lignières au  
02.48.60.12.81

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi 09h-12h 14h-17h  
mail: clicinfosenior@wanadoo.fr

## Eclairage Public

Dans le contexte actuel de crise qui engendre un surcoût énergétique pour l'ensemble des communes, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de l'extinction de l'éclairage public de 22h00 jusqu'à 6h00 du matin.

## La fibre arrive !

**Depuis le mois d’Août 2022, des travaux ayant pour but d’installer la fibre à Saint Pierre les Bois ont débuté.**

L'accès au très haut débit étant devenu essentiel, les travaux d'installation de la fibre optique ont débuté sur Saint Pierre les Bois. Ils devraient se prolonger jusqu'à l'été 2023. A l'issue, toutes les personnes ayant déjà un abonnement internet recevront un mail de la part de leur opérateur téléphonique leur signalant leur éligibilité à la fibre. Si toutefois vous êtes intéressé par une migration vers la fibre, il suffira de le signaler à votre opérateur qui vous proposera un rendez-vous avec un technicien qui se chargera de faire le raccordement depuis le domaine public jusqu'à votre habitation.



## Elagage des arbres

L'élagage des haies et des arbres donnant sur la voie publique doit impérativement être réalisé par le propriétaire ou le locataire de la haie afin de faciliter le passage des camions de livraison et de services.

**Vis à vis d'ENEDIS:**

Les propriétaires ont la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur leur propriété si:

-la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne Enedis

ou

-le réseau est situé en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais.



## RÉ-EMPOISSONNEMENT DES ÉTANGS DE BOIS DORÉ

Afin de satisfaire les nombreux pêcheurs qui, cette année encore, étaient fidèles au rendez-vous de la saison de pêche, les étangs de Bois Doré ont été ré-empoisonnés: 200kg de poissons ont été introduits.

## Fosse de Maisaudon

Les mares représentent un patrimoine tant naturel que culturel à préserver. Elles ont un intérêt majeur pour la biodiversité. Aussi, une convention a récemment été passée avec l'association « Nature 18 », afin que la fosse de Maisaudon soit réhabilitée et entretenue.



## Installation de panneaux d'affichage

Des panneaux destinés à l'affichage municipal sont actuellement en cours d'installation dans les principaux lieudits de la commune (Le Carroir, Maisaudon, La Valette et La Perruche).

## Les vœux de la municipalité

Pour la première fois depuis le début du mandat, l'équipe municipale vous donne rendez-vous à la salle des fêtes le 14 janvier 2023 à 18h00 afin de vous présenter ses vœux.



# Le Budget

## **Budget Prévisionnel 2022**

- Section de fonctionnement : 487 855,38€
- Section d'investissement: 218 871,67€

## **Fiscalité communale**

De même que l'année passée, les taux d'imposition restent inchangés :

- Taxe sur le foncier bâti: 32,13%
- Taxe sur le foncier non-bâti: 40,63%

# Etat Civil

## **Décès**

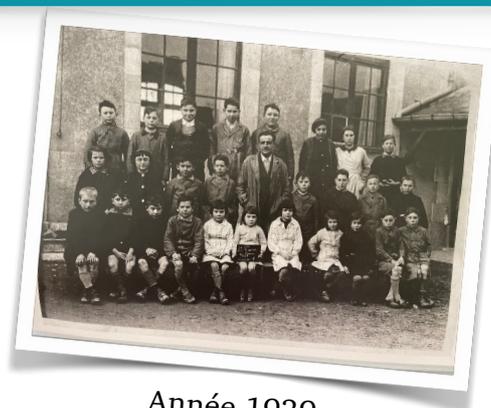
- Ginette THOMAS épouse GRUART décédée le 02 Mai
- Raoul PREAULT décédé le 12 Mai
- Alain BRUNET décédé le 17 Juillet
- Roger LEPROUX décédé le 14 Octobre

## Hier...et aujourd'hui

### L'école de Saint Pierre les Bois vue par les élèves de 2022



Année 1928



Année 1939



Année 1943



Année 1953

**Les enfants ont mené leur enquête et ont interrogé des personnes de leur entourage qui ont connu l'école d'autrefois. Voici un petit résumé de ce qu'ils ont appris...**

Dans l'école d'autrefois, les meubles étaient en bois. Les enfants écrivaient avec des encriers et des porte-plumes sur des cahiers. Ils avaient aussi des ardoises et des craies. Souvent, dans les classes, il y avait des squelettes. Les élèves écrivaient en attaché et travaillaient les dictées, la rédaction, le calcul, l'histoire et la géographie. Ils apprenaient tous les jours une morale.

Pendant les punitions, les enfants devaient recopier les dictées, des conjugaisons. Parfois les enseignants leur faisaient faire des lignes ou des pages d'écriture. Ils pouvaient aussi leur faire porter le bonnet d'âne et taper leurs doigts avec une règle.

Dans l'école d'avant, il n'y avait pas de jouet. Pour la récréation, les élèves apportaient des billes, des cordes à sauter, des palets pour jouer à la marelle. Quelquefois, ils pouvaient jouer au ballon. Les récréations se déroulaient dans une cour ou sous un préau.

Les enfants devaient venir à l'école à pied ou à vélo. Généralement, ils apportaient leur repas car il n'y avait pas de cantine.

Dans chaque classe, il y avait entre 30 et 35 élèves. Les garçons étaient d'un côté et les filles de l'autre. Ils portaient des blouses.

Enquête réalisée par les CP, CE1, CE2, CM1, CM2  
Résumé rédigé par les CM1, CM2



Année 1960



Année 1963

Pour les personnes intéressées, les photos sont consultables en mairie

# Une année à l'école de Saint Pierre Les Bois

## Effectifs :

- Année scolaire 2021-2022 : 17 élèves
- Année scolaire 2022-2023 : 23 élèves

## Équipe de l'école :

- Leslie GAILLAT, enseignante et directrice
- Géraldine LONGO, ATSEM,
- Nadine THEVENIN, chargée de la cantine et de la garderie
- Annie JAUFRAIS, chargée de l'entretien des espaces intérieurs de l'école

Durant l'année scolaire 2021-2022, nous avons eu la chance de pouvoir sortir de nouveau et rassembler les enfants de différentes écoles. Ainsi, nous en avons profité pour mener des projets avec les écoles rurales des alentours. Nous avons travaillé en arts plastiques sur le thème des « couleurs ». Chaque enfant a pu créer plusieurs productions plastiques que nous avons exposé à Ardenais un mercredi après-midi. Nous avons également présenté devant les familles des élèves un concert nommé « les écoles qui chantent » à la salle des fêtes d'Orval. Au sein même de l'école, nous avons célébré Noël avec la venue d'un personnage très spécial... Nous avons également envoyé des cartes à certaines personnes de la commune de Saint-Pierre-Les-Bois en lien avec le CCAS afin de leur souhaiter de belles fêtes. Dans le cadre de l'enseignement moral et civique, nous nous sommes rendus à la mairie pour vivre des élections avec le « vrai » matériel de vote. Un gendarme est aussi venu à l'école pour nous faire passer le permis internet. Tous les enfants de CE2, CM1 et CM2 l'ont obtenu avec brio. En fin d'année, nous avons eu la chance de passer une journée au Zoo Parc de Beauval. Nous avons découvert de nombreux animaux et nous nous sommes interrogés sur la condition animale.

Cette année, nous avons fait la rentrée en musique grâce à Monsieur Jean-Claude LAPORTE qui est venu jouer des comptines à la vielle. Nous nous sommes également réunis autour du monument aux morts lors de la commémoration du 11 novembre. Nous avons chanté la Marseillaise et les plus grands ont lu un texte.

Et pour 2023, de nombreux nouveaux projets nous attendent...

**Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !**

Leslie GAILLAT, enseignante et directrice



Travail sur la préparation des élections



Permis internet



Noël 2021



Voyage à Beauval



Rentrée des classes



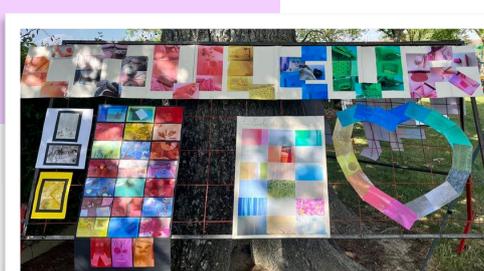
L'équipe éducative



Commémoration du 11 novembre



« Les écoles qui chantent »



Exposition « Couleurs »

# Conseils aux nouveaux arrivants

## **Faites-vous connaître auprès de la Mairie**

C'est l'occasion de rencontrer le Maire et les élus de la commune, les employés communaux, de se renseigner auprès des différents services existants, de connaître les activités proposées et de rencontrer d'autres habitants.

## **Lors de votre déménagement**

Si vous effectuez des travaux, veillez à respecter les règles suivantes :

- L'occupation de la voie publique (dépôt de bennes à gravats, installation d'échafaudages,...) nécessite une autorisation par arrêté municipal, qui doit être demandée au moins deux semaines à l'avance.
- Assurez vous que les travaux entrepris ne nécessitent pas la délivrance d'une autorisation d'urbanisme afin de vérifier que ces travaux soient conformes aux règles d'urbanisme en vigueur sur la commune.

## **Assainissement**

Pour toute demande de construction ou de réhabilitation d'un dispositif d'assainissement individuel neuf, vous devez remplir et déposer un dossier auprès de Véolia (dossier à retirer auprès de la Communauté de Communes Berry Grand Sud, compétente en la matière).

## **Inscriptions scolaires et périscolaires**

Pour l'inscription de vos enfants à l'école, à la cantine, et pour l'accueil périscolaire, contactez la mairie.

## **Carte d'identité et passeports**

La mairie de Saint Pierre Les Bois ne délivre pas les titres d'identité. Vous devez vous rendre auprès d'une mairie habilitée à le faire (ex: Culan, Lignières, Saint-Amand-Montrond...)

## **Inscriptions sur les listes électorales**

Afin de pouvoir voter, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la commune auprès de la mairie. Votre radiation sur votre ancienne commune se fera automatiquement.

## **Carte grise**

En cas de changement de domicile, il est obligatoire de demander la modification de la carte grise afin d'y faire figurer la nouvelle adresse. Cette démarche s'effectue auprès de la Préfecture de Bourges ou via internet.

A noter: en cas de déménagement, il n'est pas obligatoire de faire changer son adresse sur son permis de conduire.

## **Impôts**

Les habitants de Saint Pierre Les Bois dépendent du centre des impôts de Saint-Amand-Montrond.

## **Allocations familiales, Allocation logement**

Pour pouvoir continuer à bénéficier de prestations, il convient d'informer la Caisse d'Allocations Familiales de votre ancien domicile, en leur transmettant votre nouvelle adresse et la date de ce changement. Votre ancienne caisse et la nouvelle se mettront alors toutes deux en relation.

## **Courrier**

Votre courrier peut vous suivre à votre nouvelle adresse à dater de votre départ. Pour cela, il vous suffit de remplir à la Poste ou auprès de votre facteur un formulaire prévu à cet effet.

# Le mot des Associations

## Les utilitaires du Berry

L'ensemble des membres des utilitaires du bery vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année vous apporte ce dont vous rêvez, agrémenté de joie et de bonne santé.

2022 a été pour nous une année riche en sorties, puisqu'une fois les interdictions levées nous avons pu profiter de nos belles mécaniques.

Nous souhaitons remercier les personnes de la commune qui ont participé à notre soirée

cochon'ne', qui fut un très grand succès!! Merci également à la municipalité pour son soutien et à la secrétaire de mairie qui nous aiguille lors de nos manifestation pour les démarches administratives.

On vous donne rendez vous en 2023, pour plein d'autres aventures, de fête et de bonne humeur .

Encore nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année!



## Parole d'animots

Je suis Stéphanie, praticienne en médiation par l'animal. J'aide les personnes âgées et/ou les personnes handicapées en perte d'autonomie et du lien social à reprendre confiance en elles et à regonfler leur élan vital avec l'accompagnement zen de mes animaux: poneys, chiens, cochons d'Inde et lapins. Je me déplace déjà dans certaines structures et au domicile des personnes. Je reçois les adhérents aussi à l'association « Parole d'animot », le Petit Besse 18170 Saint Pierre Les Bois, sur différents ateliers en fonction des besoins. L'adhésion pour un an à l'association est de 10€.



## Troupe « Eclats de scène », atelier théâtre de Saint Pierre

La troupe est composée de huit acteurs et orchestrée par Clotilde Gaillard. Son dernier spectacle intitulé « intempéries familiales », joué pour les deux premières fois en septembre sous le hangar de St Pierre Les Bois, s'est prolongé de 10 autres représentations. Fruit des répétitions chaque mardi soir à la salle des fêtes de St Pierre Les Bois, cette création est le résultat d'un travail collectif. Une nouvelle pièce est en préparation pour 2023, qui sera encore une création de la troupe sous la direction de Clotilde. Ce sera la trentième année de l'existence de cet atelier théâtre



# Le mot des Associations



## AEROMODELISME

### Model Air Club de la Foretrie

(Siège social: "La Valette" 18170 St-Pierre les Bois)

Tous les dimanches de 09 heure 30 à 12 heures au gymnase du Châtelet (en hiver)

démonstration d'avions indoor - hélicoptères - tous engins volants radiocommandés.

Lorsque le temps le permet sur notre terrain de la Foretrie à Morlac.

**Venez découvrir cette activité.**

*Amenez vos propres engins volants, nous serons à votre disposition pour vous accompagner.*

Contact: Claude SCHNÜRER. 02 48 56 21 42 - 06 37 13 39 84



### LE CHATELET

**Vous êtes intéressés par le jeu de pétanque !  
Vous avez de 8 à 80 ans (et plus)!**

**Venez rejoindre**

« La pétanque Castelloise »

**sur le terrain du Châtelet situé à proximité du tennis  
et du gymnase**

**Les après-midis de la semaine**

**Prenez contact avec les responsables de  
l'association :**

**M SCHNÜRER 02 48 56 21 42**

**M.SIROT 06 87 79 04 69**

**M.RENE 06 17 90 80 58**



## Le Comité des fêtes

Durant toute la période « Covid », le Comité des fêtes s'est arrêté. C'est donc avec joie que nous avons pu, le 10 juillet 2022, organiser un méchoui suivi d'une soirée dansante avec 140 personnes (orchestre Baptiste Auclair-David Kasmareck). Pour l'année 2023, nous prévoyons de reprendre notre St Blaise-St Vincent le 18 février. Le programme:

- messe sera célébrée par le père Serge
- Ancien bâtonnier: André Boubet
- Nouveau bâtonnier: Clément Millet
- Sortie de messe: bénédiction de la croix du Vernet
- Repas à la salle des fêtes de Saint Pierre les Bois

En juillet, un méchoui sera organisé mais à ce jour la date n'est pas encore connue.

La présidente, Micheline ALLOUETTEAU

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.  
Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

**Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances» organisées tout au long de l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.**

**Gendarmerie du Châtelet: 02.48.62.03.10**

## L'histoire de Saint Pierre les Bois

De Charlemagne à nos jours

La paroisse puis la commune de St-Pierre les Bois, on en retrouve l'histoire dans les pierres, dans les textes et pour la période la plus récente dans la mémoire des anciens.

Les, pierres, c'est d'abord l'église, construite probablement à l'initiative des moines de la grande abbaye de Déols près de Châteauroux. Le cœur roman est du XII<sup>e</sup> siècle. La nef aurait été construite ou plutôt agrandie et reconstruite au XIV<sup>e</sup> siècle, l'époque à laquelle aurait été aussi sculpté le Saint-Pierre avec ses 6 doigts, sur le tympan au-dessus de la grande porte. Au XVIII<sup>e</sup> siècle fut construite la sacristie, et l'intérieur fut réaménagé avec notamment l'installation du grand autel, de son retable et du tableau qui surmonte l'ensemble.

Les plus vieux bâtiments civils seraient la Ronde et le Prieuré sur la route du moulin. Mais les plus anciennes maisons d'habitation sont de l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout du début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme la maison des Landes de 1807 ou celle du Vernais. Ces maisons ont encore sur leur faîtage des poteries provenant semble-t-il des Archers. Mais l'ensemble des habitations de Saint-Pierre est essentiellement du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle.

Saint-Pierre fut propriété des princes de Condé au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les archives sont rares et celles datant d'avant la Révolution française sont soit aux archives Nationales à Paris, soit au Fonds Condé à Chantilly. Ce sont essentiellement des baux ou des actes notariés.

En 1789, la commune possède le Cahier de Doléances de la paroisse de Saint-Pierre-Les-Bois signé le dimanche 1<sup>er</sup> mars 1789 à la sortie de la grande messe. Ce cahier de Doléances est aux archives à Bourges comme tous les textes qui lui sont postérieurs.

A propos de ce Cahier de Doléances, deux choses sont frappantes : son contenu et la rapidité de sa rédaction.

Le contenu : les demandes et observations tournent autour de 3 thèmes : L'exode rural, la réforme fiscale, la décentralisation.

Il s'agit de thèmes intemporels, semble-t-il.

Sa rédaction si on reprend la chronologie, c'est stupéfiant. Dans un pays qui ne connaissait ni les liaisons radio ou téléphoniques, ni l'avion, ni la voiture, ni le chemin de fer, voici à quel rythme s'engagèrent les événements de 1789.

Le 29 janvier 1789, Louis XVI signe l'ordonnance convoquant les Etats Généraux.

Le 1<sup>er</sup> mars 1789 est signé à Saint-Pierre le Cahier de Doléances.

Le 5 mai 1789 s'ouvrent les Etats Généraux à Versailles.

C'est-à-dire qu'en 3 mois on a fait une consultation sans précédent dans l'histoire de France. Ce que les lourdeurs administratives actuelles rendraient probablement impossible dans la France d'aujourd'hui.

Mais la pièce la plus intéressante est probablement le rapport rédigé en 1899 pour l'Exposition Universelle de 1900 par l'instituteur, Monsieur Libanet et qui est un portail très bien pensé et très bien écrit de Saint-Pierre 1900. Monsieur Libanet notamment relève la passion des exploitants de Saint-Pierre pour les bovins, alors qu'ils auraient tendance à négliger les autres animaux.

La première question que l'on se pose quand on se penche sur le passé de Saint-Pierre -les-Bois c'est celle de son nom. Car Saint-Pierre-Les-Bois s'appelait jusqu'à la Révolution française : Saint-Pierre-LE-Bois. Pourquoi ce singulier ? La région est un pays bocager mais il n'y a nulle part de grande forêt.

L'appellation de Saint-pierre ne pose pas de problème. C'était le nom du patron de la paroisse qui lui a été donné probablement aux X-XI<sup>e</sup> siècles comme à de nombreuses autres paroisses qui comme Saint-Pierre-Les-Bois deviendront communes.

Mais pour ce qui est LE Bois, il faut remarquer d'abord qu'au Haut Moyen-Age, cette région était beaucoup plus boisée qu'aujourd'hui. Comme dans beaucoup d'autres régions de France d'ailleurs, le défrichement a été fait par les moines. Il y avait dans ce petit secteur, 2 abbayes ; l'une de ferme à Orsans, l'autre d'hommes à Puufferrand.

On a retrouvé 2 textes, l'un de 1235, l'autre plus significatif de 1260 où l'on vendait à l'abbaye de Puufferrand des terres défrichées et à défricher.

L'hypothèse la plus probable c'est qu'au moment où la paroisse de Saint-Pierre a pris son nom définitif il y avait sur son territoire un bois particulièrement important.

L'histoire officielle et très ancienne de Saint-Pierre est liée à celle de la baronnie, de la Seigneurie du Châtelet où existait un vieux château fort romain.

La Seigneurie du Châtelet appartenait à la fin du Moyen-Age à la famille de Déols-Châteauroux. Elle fut vendue au XVI<sup>e</sup> siècle à la famille de Chauvigny. Au XVII<sup>e</sup> siècle, elle devient propriété de la famille de Condé. Le grand Condé, le vainqueur de Rocroi, passa d'ailleurs une partie de son enfance au château de Montrond. Les Condé cédèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle leurs biens dans cette région au Comte d'Artois et ils furent confisqués comme biens nationaux à la Révolution française, après l'émigration du Comte d'Artois.

A Saint-Pierre les Bois, il n'y avait pas de noblesse locale, le « patron » c'était le curé, celui qui savait lire, qui tenait les registres. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le curé était l'abbé Jean Philippon. Son supérieur, l'archidiacre de Châteauroux, écrivait en 1691 sur la paroisse de Saint-Pierre-Les-Bois :

« Le Vicaire n'est pas prêtre et ne sait pas dire la messe. Le curé se prend un peu de vin mais fait son devoir ».

\*En 1691, Jean Chenon étant fermier de la fabrique, on fait le clocher et la grosse cloche est baptisée. Ce Jean Chenon est mort noyé près de Pontfrais le 27 avril 1712. Une femme meurt également noyée à peu près au même endroit le 11 mai 1713.

Le couvent d'Orsans était riche et la misère était grande. Pour en donner la mesure, il faut relater les graves événements qui eurent lieu autour de ce couvent dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le jeudi 31 mars 1695, il y eut une affluence d'environ 3.000 pauvres aux portes du couvent. L'émeute s'ensuivit et on brisa les portes du couvent.

En 1696, les religieuses envoient aux curés un mandement indiquant qu'il n'y aura pas de distribution de vivres. Les curés sont très irrités, et le curé de Morlac répond très vertement.

Le 27 avril 1696, jour du jeudi Saint, près de 2.000 personnes s'assemblèrent devant Orsans et il y eut de nouveau des violences, malgré la venue d'archers de Saint-Amand pour défendre le couvent. Les portes sont de nouveau défoncées, les toits escaladés.

Lors de l'enquête, parmi les accusés se trouvent, de Saint Pierre : Martin Philippon, sacristain, Sylvain Auroier de Besse, âgé de 19 ans, Jean André, Pierre Maintron du Carroir

Les uns et les autres déclarent n'avoir rien vu ni entendu que de loin, et ne rien savoir...

Ces faits donnent l'ampleur de la misère à cette époque, dans cette région. On mourrait dans le Berry au bord des routes. On estime que les calories absorbées par personne étaient comparables à celles qui le sont dans l'Inde actuellement.

A Saint-Pierre, l'abbé Philippon meurt en 170, âgé de 78 ou 89 ans. Il avait été curé de la paroisse pendant 37 ans. Les registres disent qu'il est « mort dans la pauvreté ecclésiastique ». Il fut enterré dans l'église par les curés de Montgenoux, d'Ineuil, de Morlac et Maisonnais.

Est nommé alors curé de Saint-Pierre ; Germain Baronet. Il le sera jusqu'en 1766. Ce curé attire à Saint-Pierre une certaine bourgeoisie. En 1722, sa nièce épouse un monsieur Soumard d'Issoudun. Laurent Beguin, sieur de Bagneux, choisit pour parrain d'un de ses fils, le bailli du Châtelet, Pierre Robin de Saint-Amand, procureur du Prince de Condé, s'installe à La Ronde. C'est un de ses descendants qui sera le 1<sup>er</sup> Maire au moment de la Révolution.

On trouve également à Saint-Pierre, à cette époque, quelques familles de potiers qui travaillaient en liaison avec les potiers des Archers.

Les naissances sont nombreuses : 36 en 1766, 35 en 1767, 32 en 1773, 38 en 1786.

Mais la mortalité infantile est très importante.

Toutefois, à une époque où l'espérance de vie était de 25 ans environ, on trouve d'étonnants exemples de longévité aussi bien à Saint-Pierre qu'à Rezay.

Un certain Raduget meurt le 25 novembre 1734 à l'âge de 106 ans. Un Pierre Auroir meurt en 1739 à 110 ans..

1789 fut l'année où commencèrent les grands événements.

Les habitants de Saint-Pierre sont peu favorables à ce qu'on appelle alors les idées nouvelles. En 1792, ils interviennent violemment au Châtelet contre la conscription. Le curé refuse de prêter serment à la constitution civile du Clergé.

En 1793 arrive un prêtre jureur, Blaise Tabot, qui d'ailleurs se marie.

En 1844, il n'y a pas d'école, pas de presbytère, vendu comme bien national, et pas de mairie. Pour tenir séance, il arrivait- qu'on empruntât la mairie du Châtelet.

En 1847, le maire Delavaux rachète l'ancien presbytère pour y installer la mairie et l'école.

Mais en 1854, il n'y a toujours pas d'instituteur et Bourges refuse d'en envoyer un car le nombre des élèves à l'École Normale est trop faible.

En 1863, il y a un instituteur, monsieur Mallie qui sera titularisé en 1863 en enseigna dans un local loué par madame Boytière. Mais le bail s'arrête en 1872.

En 1890, l'école est toujours dans une situation très précaire. Un rapport de l'inspection académie indique qu'il y a 100 élèves, 1 seul instituteur dans une pièce de 36 m2... et de fortes odeurs.

Enfin, après de nombreuses péripéties, un groupe scolaire est édifié en 1892 pour la somme de 27.681 Frs sur le champ des Noyers en contrebas du cimetière.

Et l'ancien instituteur et secrétaire de mairie, monsieur Heutin, peut mourir en paix en novembre 1895. En récompense de ses services, la commune lui donne une concession perpétuelle.

En 1889, est construite la nouvelle ligne économique entre Châteaumeillant et La Guerche.

Le vieux clocher de 1691 menaçait ruine. Déjà en 1839, on voulait le réparer. Le maire Louis Gohin le fait démolir sans demander l'avis de personne et suscite l'émoi des autorités préfectorales.

On le fait reconstruite en pierre par un « appareilleur » de la Châtre et on installe aussi une tribune dans l'église. Le devis est de l'ordre de 10.000 frs. Mais cette construction fut faite sans qu'on en mesure les risques. Et 10 ans plus tard, il faut refaire le mur Nord de l'église et renforcer l'édifice avec de nouveaux piliers.

En 1900, nous avons une remarquable monographie agricole rédigée par l'instituteur de l'école, monsieur Libanet, de la race de ses instituteurs, que Péguy appelait « Les Hussards noirs de la République ». C'est une description très précise des exploitations de de la vie des ouvriers agricoles à la fin du siècle dernier.

Contrairement à une légende, l'autel, le retable en bois doré et le tableau qui est au-dessus, ne proviennent pas de l'abbaye d'Orsans où ils auraient été enlevés lors de la révolution, cachés puis installés dans l'église de Saint-Pierre-Les-Bois.

Ils ont été faits pour Saint-pierre à la suite de la visite que le cardinal de la Rochefoucault, archevêque de Bourges, Primat d'Aquitaine, fit dans toutes les paroisses de son diocèse.

C'est le 1<sup>er</sup> décembre 1739 qu'ils ont été bénis en l'église de Saint-Pierre-les-Bois.

Le tableau qui porte la date de 1739 est signé Boyer, un peintre de Bourges dont on trouve des œuvres dans un certain nombre d'église de la région et à Bourges. Selon les estimations que l'on peut faire, l'ensemble aurait coûté de 150 à 200 livres.

Extraits de la présentation de l'exposé « si Saint-Pierre m'était conté. »

Par Philippe AUROIR ancien Maire de Saint-Pierre-Les-Bois



**France  
Services**

<p><b>France services Saulzais le potier</b> Place du Marché 18360 Saulzais le potier Tel : 02 48 56 18 61 <a href="mailto:msap.saulzaislepotier@cdc-berry-grand-sud.fr">msap.saulzaislepotier@cdc-berry-grand-sud.fr</a></p> <p>Ouvert : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h45 et le vendredi de 8h à 12h</p>	<p><b>France services Châteaumeillant</b> 1 place saint Blaise 18370 Châteaumeillant Tel : 02 48 56 47 72 <a href="mailto:msap.chateaumeillant@cdc-berry-grand-sud.fr">msap.chateaumeillant@cdc-berry-grand-sud.fr</a></p> <p>ouvert : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h</p>
--	---

## France Services de Châteaumeillant et de Saulzais le Potier vous accueillent pour toute information sur vos droits ou assistance administrative relative à :

- **L'Assurance Maladie**
- **L'Assurance Retraite**
- **La MSA**
- **La CAF**
- **Le Pôle Emploi**
- **L'Accès aux droits, le Défenseur des Droits**
- **L'ANTS**
- **Les Finances Publiques**

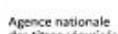
## Mais aussi pour d'autres services développés pour les besoins de notre territoire :

- **Le conseil départementale** : assistante sociale, conseillère en économie
  - **Les aides de l'état** : Prime Rénov et CEE
  - **L'emploi en CESU** d'une aide à domicile, jardinier, nourrice, courses, repas à domicile, soutien scolaire...
  - **Des demandes MDPH**, de répit pour les aidants, de carte de stationnement
  - **L'Aide à la complétude des dossiers** et à leur transmission via les organismes publics en favorisant le mode « zéro papier ».
  - **La Préparation** de rendez-vous physiques, en visio, et téléphoniques, avec les spécialistes de chaque réseau administratif, dans le but que ces rencontres soient plus efficaces et mieux coordonnées.
  - *Une assistance numérique afin de mieux connaître l'outil informatique.*
- Des ordinateurs sont à votre disposition afin d'effectuer vos démarches.*

## Les permanences :

à Saulzais le potier :	à châteaumeillant :
<p><b>Les impôts</b> : En avril pour vos déclarations et en septembre pour la réception des avis sur RDV  <b>L'Assistante Sociale</b> le jeudi matin sur RDV  <b>Le CDAD</b> sur RDV  <b>La Mission Locale</b> sur RDV  <b>Facilavie</b> sur RDV  <b>Le relais des kangous</b> sur RDV</p>	<p><b>Les impôts</b> : En visio tous les 1<sup>er</sup> jeudi du mois sur RDV et en permanence physique en période de déclarations et de réception des avis sur RDV  <b>L'Assistante Sociale</b> le mercredi matin sur RDV  <b>le CDAD</b> tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois sur RDV  <b>La Mission Locale</b> sur RDV  <b>Facilavie</b> sur RDV  <b>L'Alec 18</b> sur RDV  <b>La BGE</b> sur RDV  <b>L'Udaf</b> sur RDV</p>

**d'autres permanences seront mises en place en 2023**



## La gestion de nos rivières : le SIRAH sur l'Arnon

Fondé en 1982, le SIRAH sur l'Arnon était à l'origine un syndicat de rivière porté par les communes de la Celle-Condé, Lignières, Saint-Baudel et Villecelin, destiné à la réalisation d'études et d'aménagements hydrauliques sur l'Arnon. Il est aujourd'hui une structure publique intégrant 31 communes et a pour vocation la gestion des cours d'eau de l'Arnon amont et de ses affluents, incluant les rivières de la Joyeuse, du Portefeuille et de la Sinaise. Derrière les activités du syndicat, un comité de 31 représentants et un bureau de 9 membres, dirigé par un Président, apportent leur contribution et orientent les décisions à l'échelle intercommunale.

Les ambitions et les projets menés par le SIRAH sur l'Arnon sont multiples :

- 1) **La mise en place d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur l'Arnon amont et ses affluents** : lancée par le syndicat depuis 2021, l'élaboration du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) permettra de mettre en œuvre une stratégie locale pour améliorer et préserver l'état écologique des rivières du territoire. Celle-ci consiste dans un premier temps à réaliser une étude préalable permettant de faire un état des lieux des cours d'eau et de déterminer quels travaux sont à entreprendre sur le bassin versant.
- 2) **L'accompagnement des communes et des riverains dans la gestion et la préservation des rivières** : le SIRAH sur l'Arnon a également pour vocation d'accompagner et de sensibiliser les riverains et les communes dans la gestion courante des cours d'eau.
- 3) **La prévention des inondations** : outre le Contrat Territorial Milieu Aquatiques, le syndicat contribue à des projets sur le volet inondation au travers du programme d'actions et de prévention contre les inondations (PAPI) du Cher amont.

**Pour toute question relative à la gestion des cours d'eau, vous pouvez vous adresser au Syndicat !**

### Siège du SIRAH sur l'Arnon :

Communauté de Commune Berry Grand Sud

6, grande rue

18170 LE CHATELET

### Cellule d'animation du SIRAH sur l'Arnon :

4 rue de Saint-Jeanvrin 18370 BEDDES

Ouverture au public : lundi et jeudi (9h-12h ; 14h-16h)

Secrétariat : [sirah.secretariat@outlook.fr](mailto:sirah.secretariat@outlook.fr)

Chargé de mission : [sirah.arnon18@outlook.fr](mailto:sirah.arnon18@outlook.fr) - 06 79 60 12 09



**SIRAH**  
sur l'Arnon

Syndicat Intercommunal pour la  
Réalisation d'Aménagements  
Hydrauliques (SIRAH) sur l'Arnon

# INFORMATIONS DIVERSES

## Assistante sociale

Aide aux personnes en difficulté  
Tél: 02.18.87.27.51

## Mission Locale Cher Sud

Accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes de 16 à 25 ans  
Tél: 02.48.82.10.35

## Maisons de services au public (MSAP)

Accompagnement personnalisé dans les démarches administratives (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise...), mise à disposition d'équipements numériques...  
-Châteaumeillant Tél: 02.48.56.18.61 Mail: [msap.chateaumeillant@cdc-berry-grand-sud.fr](mailto:msap.chateaumeillant@cdc-berry-grand-sud.fr)  
-Saulzais le Potier Tél: 02.48.56.18.61 Mail: [saulzaislepotier@cdc-berry-grand-sud.fr](mailto:saulzaislepotier@cdc-berry-grand-sud.fr)

## Associations d'aide et de services à la personne

-**ADMR**: aide aux actes de la vie quotidienne, soutien aux familles, garde d'enfants, lien social, courses, transport accompagné  
Tél: 02.48.24.03.07 Mail: [info.fede18@admr.org](mailto:info.fede18@admr.org)  
-**CLIC INFO SENIOR**: Centre local d'informations et de coordination  
Tél: 02.48.60.12.81 Mail: [clicinforosensor@wanadoo.fr](mailto:clicinforosensor@wanadoo.fr)  
-**PRESENCE VERTE 18**: Opérateur de téléassistance  
Tél: 02.48.23.06.70 Site: [www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)  
-**FACILAVIE**: aide à la personne, portage de repas, prestations à domicile...  
Tél: 02.48.23.06.70 Site: [www.facilavie.eu](http://www.facilavie.eu)  
-**VIE LIBRE**: aide aux personnes souffrant d'addictions  
Tél: 02.48.96.27.76 Site: [www.vielibre.org](http://www.vielibre.org)

## Pays Berry Saint Amandois

Syndicat regroupant 86 communes du sud du département, 4 communautés de commune le Conseil Départemental  
Tél: 02.48.96.16.82

## Communauté de communes Berry Grand Sud

Centre de loisirs, dossiers d'assainissement non collectif...  
Tél: 02.48.56.37.92 Site: [www.cdc-berry-grand-sud.fr](http://www.cdc-berry-grand-sud.fr)

## Collecte des ordures ménagères

SMIRTOM Saint Amandois  
Tél: 02.48.60.66.89

## Centre Départemental de l'Accès au droit

Conseils juridiques  
Tél: 02.48.68.33.83

## ENEDIS

Dépannage électrique  
Tél: 09 726 750 18

Noëlysa

Alexis

Mélissa  
Crosby

Senny

CATALYNA

NAONII

Sandra

Mathéo

Sylvie

HÉLOÏSE

CLÉMENCE

KALVIN

ULYSSE



JADE

Kylian

GUSTAVE

Mélodie

LÉA

ATHENAY SE

Nadine

KÉLIA

Gaia  
maitresse  
Leslie

Annie

Victor

GERALDINE

Jordan  
lu

Les enfants et l'équipe éducative  
de l'école de Saint-Pierre-Les-Bois  
vous souhaitent de passer de belles fêtes de fin d'année !

MEILLEURS VOEUX